

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Syndicats et Congrégations

La discussion qui se poursuit devant la Chambre des députés intéresse au plus haut point non pas seulement le politicien, mais encore tout citoyen inquiet de l'avenir de son pays, de l'avenir de la liberté et de la démocratie.

Nous sommes à un de ces tournants de l'histoire où le droit public apparaît sur le point de se modifier profondément pour s'adapter aux exigences des situations faites par l'évolution sociale aux divers éléments de la vie collective.

Le XIX^e siècle a été dominé par l'individualisme. Sa fin a vu la plus âpre des luttes pour l'existence, les plus pernicieuses concurrences entre individus, les plus dangereux conflits entre intérêts privés.

Le XX^e siècle sera-t-il celui du collectivisme? Nous ne le croyons pas, parce que le collectivisme n'est réalisable, que dans de petites cités, de petites communautés, telles que les congrégations religieuses.

Le XX^e siècle sera-t-il celui du socialisme? Mais rien n'est plus vague que ce mot si effrayant pour certains : le socialisme. Le socialiste qui écoute les belles harangues de M. Jaurès est-il du même tempérament que celui qui obéit aux injonctions de M. Jules Guesde ou suit aveuglément les conseils de M. de Mun?

M. de Mun est tout près du collectivisme, ainsi que bien d'autres catholiques, socialistes « moyenâgeux ». Mais M. Waldeck-Rousseau, le père des Syndicats actuels, l'adversaire des congrégations, bien qu'il soit l'ennemi du collectivisme, est socialiste en un certain sens du mot. Entre M. de Mun et M. Waldeck-Rousseau, il y a la distance qu'il y a entre les congrégations et les syndicats ouvriers. Entre les deux socialismes, celui de droite et celui de gauche, il y a un abîme, tout comme celui de gauche et celui d'extrême gauche.

Le XX^e siècle ne semble pas devoir être celui des congrégations, dont l'existence même est précisément en question à son aurore. Mais ce peut être le siècle des syndicats, des libres associations professionnelles, constituées en dehors de toute préoccupation politique, pour l'assistance mutuelle et pour le progrès industriel, intimement uni au progrès social.

GEORGES LOIRÉ

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 21 janvier 1901

La Chambre continue la discussion générale de la loi sur les associations.

M. de Mun a la parole.

Le leader de la droite défend avec chaleur la cause des congrégations, et soutient que l'enquête menée contre elles, renferme de nombreuses inexactitudes.

Quant à la fortune des congrégations, il trouve qu'elle a été considérablement grossie par le président du Conseil.

M. de Mun regrette de voir M. Waldeck-Rousseau aller si loin dans la campagne anticongrégationnelle : il doit se méfier de certaines alliances.

Puis il fait l'opologie des missionnaires ; et il termine en disant qu'il accepte la bataille et que les congrégations, malgré tout, parviendront à vaincre.

M. Waldeck-Rousseau monte à la tribune. Le président du conseil vient répondre à M. de Mun ; il dit que la loi sur les congrégations n'est pas une loi de circonstance, puisque en 1882 et 1884, avec Jules Ferry et M. Méline, cette loi avait été déposée.

Puis, il aborde la justification du projet à notre époque nécessaire, et magistralement, M. Waldeck-Rousseau, démontre que la liberté n'est en rien menacée, car la République ne doit pas se soustraire à sa nécessité de conservation sociale qui incombe à tout gouvernement.

Quant aux biens des congrégations, ils sont immenses ; ils se sont accrus d'une façon considérable à tel point que les gouvernements auraient été bientôt menacés.

Du reste la loi ne vise pas les congrégations utiles ou bienfaisantes, mais bien celles dont l'ambition effrénée vise sans cesse à forcer un rôle dans la politique et dans le gouvernement.

Ces congrégations là sont dangereuses ; on l'a vu il y a quelque temps ; elles préparent la contre Révolution, elles iront même jusqu'à la guerre civile.

En terminant, M. Waldeck-Rousseau dit, salué par une triple salve d'applaudissements :

La loi que nous proposons est de celles que tous les libéraux eussent votée sans une hésitation, il y a de cela quelques années seulement. Et pourtant certains des libéraux actuels nous refuseront, ils n'en font pas mystère, le concours de leur vote, sous prétexte de concorde, d'apaisement, de République ouverte. La République, oui, je la veux ouverte, moi aussi, à toutes les bonnes volontés sincères, mais je ne la veux pas ouverte à ceux qui ont l'arrière-pensée de la trahir. J'admets, en un mot, la République ouverte pour qu'on puisse y entrer et non pour qu'on puisse en sortir.

M. Brisson se lève pour demander l'affichage du discours du président du conseil.

L'affichage est prononcé par 298 voix contre 226.

Et la séance est levée.

La Reine d'Angleterre

La reine Victoria est mourante, après une courte maladie.

Le lundi 14 janvier, elle recevait lord Roberts qui venait lui apporter son avis sur la guerre du Transvaal. Le mercredi elle se déclara indisposée, des symptômes graves se manifestèrent. Depuis lors son état empira chaque jour et dès samedi le dénouement fatal est devenu une question d'heures.

La reine est dans sa quatre-vingt-deuxième année et elle a passé soixante-quatre ans sur le trône. Au point de vue de la variété des populations qu'elle a gouvernées, de l'étendue de son royaume, de la richesse de ses sujets, de la durée de son règne, du nombre des guerres qu'elle a engagées on peut la comparer aux plus fameux monarques de l'histoire.

Longtemps, la reine Victoria put se demander qui oserait tracer une limite à la prospérité croissante de ses Etats. Il appartenait à M. Chamberlain de détruire ce bonheur et de ternir les dernières années du règne. Il est fort probable que la reine meurt d'avoir appris l'entière vérité sur les affaires sud-africaines, lorsqu'il était trop tard d'y remédier.

Que va devenir l'Angleterre dans la crise qui s'ouvre? Si la transmission du pouvoir royal n'est qu'une formalité, il ne faut pas oublier que la vieille reine était devenue pour la plupart des anglais une sorte d'idole à laquelle on ne pouvait porter atteinte sans sacrilège. Le prince de Galles ne peut espérer recueillir cette partie de l'héritage maternel et qu'advient-il du ministère Chamberlain gêné par la personnalité du fils et non plus autant couvert par la personnalité de la mère?

Les événements prochains répondront à ces questions. Souhaitons pour la cause de la liberté, de la justice et de l'humanité, pour le maintien et la consolidation de la paix générale, qu'un changement de règne corresponde un changement de politique.

EN CHINE

Les missions en Chine

Dans une conférence qu'il a faite hier au cercle du Luxembourg, M. Favier, évêque de Pékin, a résumé comme suit le bilan de la situation des missions en Chine :

« On nous a massacré 6,000 chrétiens sur 40,000, rasé 280 missions sur 300, brûlé 23 églises sur 26 ; nous n'avons plus ni vêtements, ni argent, ni rien de ce qui permettrait de vivre et de nous étendre. C'est un désastre, diront quelques-uns. Non, c'est une victoire ; car il y a deux choses qui sont sauvées et triomphantes : l'honneur du drapeau tricolore, qui est resté debout au faite du Pei-Tang, et l'honneur de nos chrétiens, dont pas un n'a apostasié devant la menace, le martyre, et qui savent maintenant que rien n'est perdu pour eux tant qu'il reste la France pour les défendre. »

Mgr Favier est parti ce matin pour Angers, où il va remettre au père du lieutenant Henry, le drapeau, troué de 80 balles, au pied duquel son fils s'est fait tuer pour la patrie.

Au Transvaal

Les volontaires

La *Westminster Gazette* dit que jusqu'à présent 10,000 hommes environ se sont présentés pour être enrôlés dans la Yeomary, mais à Londres le plus grand nombre ont été rejetés avant même la visite médicale comme ayant été déjà refusés lors des premiers enrôlements pour ce corps.

En ce qui concerne le corps des tireurs d'élite (sharpshooters), la commission de recrutement, pour en activer l'enrôlement, offre en outre de la paye de 5 shillings par jour et une prime de 5 livres à l'époque de l'engagement une autre prime de 5 livres payable à l'expiration du service et une police d'assurance sur la vie de 100 livres pour une année au bénéfice des personnes à la charge des militaires.

Les procédés de Kitchener

Sous le titre : « Le Faux de lord Kitchener, » on lit dans le *Rappel* :

« Pour combattre les Boërs, le général Kitchener en est réduit à commettre des faux. Il a fait fabriquer des proclamations qui invitent les Boërs à déposer les armes et à se rendre. Mais, pour mieux induire en erreur les républicains, il fait apposer au bas de ces proclamations les signatures de Botha, de Steijn et d'autres chefs de la guerre d'indépendance. »

INFORMATIONS

Elections législatives

MONTMÉDY

Voici les résultats du scrutin de ballottage : M. de Benoist, nationaliste, 6,297 voix (élu) ; M. Didion, républicain modéré, 5,698.

Il s'agissait de remplacer M. Sommeillier, décédé.

NIMES

Voici les résultats :

De Bernis, ancien député, royaliste nationaliste, 5,205 voix ; Fournier, socialiste, 4,958 ; Mourier, radical, 4,429. Ballottage.

Election sénatoriale de Rennes

Inscrits, 1,144 ; votants, 1,137 ; majorité absolue, 569. Général Saint-Germain, nationaliste, 585 voix (élu) ; M. Maugère, républicain, 516 voix.

La solde des capitaines

C'est à partir du 1^{er} juillet prochain que seront appliquées les nouvelles fixations de la solde des capitaines qui ont été votées au budget pour la seconde moitié de 1901. Les chiffres nouveaux seront, avant cinq ans, de 3,500 fr. ; après cinq ans, de 4,000 fr. ; après huit ans, de 4,500 fr. ; après douze ans, 5,000 fr.

Les lieutenants de première classe continueront, pour le moment, à toucher 800 fr. de moins que les plus jeunes capitaines ; mais le ministre a promis de faire étudier pour eux aussi l'amélioration au prochain budget.

Les procès Picquart et Reinach

On sait que les procès Picquart et Reinach contre M. Lepelletier et l'*Echo de Paris* ont été rayés du rôle de la chambre des appels correctionnels à cause de l'amnistie. MM. Picquart et Reinach viennent de porter leur action devant la juridiction civile, et ils reprennent leurs conclusions premières que des jugements par défaut des 20 et 27 juin dernier avaient adoptées.

En disponibilité

Le général Geslin de Bourgogne vient d'être mis en disponibilité à la suite de l'enquête ouverte sur les conditions dans lesquelles ce général avait prononcé un discours en faveur des émigrés de Quiberon et des membres de la compagnie de Jésus.

Mort du duc de Broglie

Le duc de Broglie, membre de l'Académie Française, ancien ministre, est décédé, samedi soir, à Paris.

M. de Broglie était né en 1821.

Les drames de l'alcoolisme

A Vitry, une femme vient d'y être assassinée par son mari. Voici les faits :

Les époux Denuault, habitant rue Sainte-Croix, exerçaient la profession de jardiniers. Le mari, trente-six ans, un alcoolique invétéré, se livrait depuis longtemps à des brutalités sur sa femme, âgée de quarante-deux ans.

Samedi, l'ordonnance d'un capitaine habitant dans la même rue, étonné de ne pas voir la femme Denuault apporter le lait, ainsi qu'elle le faisait chaque matin, se rendit chez elle. Après avoir inutilement frappé, il pénétra dans la maison. La malheureuse était couchée dans son lit. Le soldat l'appela de nouveau ; effrayé de ne recevoir aucune réponse, il appela deux maçons qui travaillaient près de là.

Les trois hommes, alors, se rendirent compte qu'ils se trouvaient en présence d'un cadavre. Ils se hâtèrent de prévenir la police ; les premières constatations firent découvrir des ecchymoses et des traces de fortes pressions autour du cou.

Le cadavre fut transporté à l'hôpital Saint-Nicolas, où l'autopsie a nettement établi que la mort était due à la strangulation. Le mari, auteur de ce crime odieux, qui

avait pris la fuite dans la nuit même d'hier, s'est constitué prisonnier à la gendarmerie dans la matinée. Il a été confronté avec le cadavre de sa femme et il a déclaré ne se souvenir de rien.

Le misérable a été écroué à la prison de Vitre.

La consommation de l'alcool à Paris

A propos de la nouvelle loi sur les boissons, veut-on savoir ce que le ventre de Paris consomme de liquides dans une année?

Paris consomme en moyenne 5.610.958 hectolitres de vin; l'alcool, lui, se chiffre par 305.944 hectolitres; par contre la bière n'atteint que 480.323 hectolitres et les cidres et poirés sont de consommation moindre, il ne s'en consomme que 247.630 hectolitres.

Sans compter les liqueurs de marque, les vins fins, vinaigres, huiles ou autres boissons, Paris boit annuellement près de 7.000.000 d'hectolitres de liquide, et s'il fallait un vase pour contenir tout ce liquide, il le faudrait de 7.000 mètres cubes.

Un joli chiffre.

Un député qui ne sait ni lire ni écrire

Le nouveau Reichsrath autrichien aura un législateur qui ne sait ni lire ni écrire. C'est le paysan Fijka, député de Galicie et membre du groupe chrétien social, c'est-à-dire antisémite. Il signe en faisant une croix.

L'homme coupé en morceaux

Un nommé Léonard Brive, âgé de 43 ans, ouvrier boulanger et débitant, demeurant à Angoulême, Mme Brive et leurs deux filles âgées de seize et treize ans, déclarèrent reconnaître leur fils et frère dans la photographie de l'homme coupé en morceaux. Le signalement donné par eux correspond sur bien des points à celui du cadavre, notamment certaines cicatrices, qui par leur nature et l'endroit où elles étaient placées ne laisseraient aucun doute sur la reconnaissance.

Le fils Gaston Brive avait quitté ses parents depuis cinq mois pour se rendre à Limoges d'où il serait parti dans le courant de novembre. Pendant son séjour à Limoges il donnait fréquemment de ses nouvelles à ses parents, mais depuis le mois de novembre, il n'écrivit plus. Gaston Brive est né à Angoulême, le 26 janvier 1884; il exerçait la profession de pâtissier.

Horrible drame conjugal

Une tragédie conjugale vient de se dérouler sur la route de Miramas à St-Chamas, (près de Marseille)

Le nommé Nicolas Romain, cinquante-cinq ans, ancien garde chasse et cafetier à Miramas, vivait séparé de sa femme dont l'inconduite était notoire. Cette dernière était allée habiter Arles avec sa fille, âgée de vingt-trois ans. A propos d'une question d'intérêt les époux se réunirent et allèrent chez un notaire, à Saint-Thomas. Au retour Nicolas Romain, en proie à une furieuse colère, sortit tout à coup son revolver et tira sur sa femme, qui fut atteinte mortellement. Sur le point d'expirer, la malheureuse dit à son mari: « Laisse-moi embrasser ma fille et je te pardonne. »

Mais lui, devenu subitement fou, repoussa brutalement sa fille et se mit à piétiner sa victime qu'il défigura à coups de talon. Il maltraita aussi cruellement sa fille, qu'il jeta à terre et qui fut relevée dans un état pitoyable. Le meurtrier prit la fuite. Il se dirigea vers un pré voisin de Miramas, où il se tua avec l'arme même du crime.

Tragique incident au collège de France

Un tragique incident s'est produit samedi, à deux heures, au Collège de France, au moment où M. Emile Deschanel, ayant terminé son cours, avait quitté sa chaire. L'éminent professeur, ayant traversé la salle publique, allait s'engager dans le corridor qui mène à son cabinet, quand soudain un coup de feu retentit. Les auditeurs qui n'avaient pas encore quitté la salle se précipitèrent convaincus qu'on venait d'attenter à la vie de M. Deschanel. En effet, une femme âgée d'une vingtaine d'années, venait de tirer un coup de revolver dans la direction du professeur. Cette femme était accompagnée d'une amie, plus jeune qu'elle, qui, en voyant le geste de sa compagne, s'était interposée et avait reçu dans la poitrine le projectile destiné à M. Deschanel. Elle était tombée aux pieds du professeur, perdant son sang en abon-

dance. Tandis qu'on s'emparait de l'auteur de cet attentat, d'autres personnes relevaient la victime et la transportaient dans la salle voisine de celle où avait eu lieu la conférence. Malgré la gravité de sa blessure, on essaya de l'interroger. L'auteur de l'attentat serait une Russe. Elle aurait tiré sur M. Deschanel dans un accès d'aliénation mentale.

« Je ne puis, a-t-elle dit, expliquer l'acte de mon amie autrement et c'est en comprenant ce qu'elle allait faire que je me suis jetée entre elle et M. Deschanel. »

Conduite au commissariat, l'inconnue a déclaré qu'elle ne pouvait dire les raisons qui l'avaient poussée à le commettre.

« Tout ce que je puis dire, a-t-elle déclaré, c'est que je suis désespérée d'avoir atteint mon amie. »

La victime a été emmenée à l'hôpital voisin par une voiture des ambulances urbaines.

La jeune fille qui a tiré un coup de revolver destiné à M. Deschanel, se nomme Vera Gelo. C'est une étudiante russe âgée de 20 ans. Elle a déclaré qu'elle voulait se venger de M. Deschanel père qui, a-t-elle dit, l'avait diffamée.

Son amie blessée s'appelle Alexandrine Zelinine ou Zelulamich.

M^{lle} Vera Gelo, donne comme cause de son attentat: qu'elle a cru reconnaître en M. Deschanel, un monsieur qu'il y a quelques jours lui aurait tenu des propos inconvenants.

La Vendetta

Le 18 mai dernier, à la suite de compétitions pour l'écharpe municipale, M. Blaise Colombani, maire de San Giuliano (Corse), était lâchement assassiné à quelques pas de sa maison.

Six habitants de la localité furent accusés d'avoir commis le crime; cinq d'entre eux furent arrêtés, le sixième prit le maquis où il est encore.

Les cinq accusés comparaissaient, au mois de décembre, devant la cour d'assises, et après des débats qui durèrent cinq jours, étaient reconnus coupables et condamnés aux travaux forcés à perpétuité à l'exception de l'un d'entre eux, Pierre Ferrali, qui en raison de son grand âge, ne fut condamné qu'à vingt ans de réclusion.

L'un d'eux, Jean Casanova, entendant prononcer sa condamnation, se tourna vers ses parents et amis, nombreux à l'audience cria d'une voix forte: « Vendetta! »

Cet appel à la vengeance ne fut malheureusement pas lancé en vain

Samedi matin à trois heures, à trois cents mètres du hameau de Carrégia, un jeune homme de dix-neuf ans, Jean Alerini, tombait mort frappé par une balle.

Le projectile, entré au défaut de l'épaule droite, avait traversé le corps, perforant les deux poumons et effleurant le cœur.

L'infortuné qui avait été cité comme témoin dans le procès que nous venons de rappeler, avait fait une déposition catégorique qui n'avait laissé aucun doute sur la culpabilité des accusés.

Depuis lors, tous les parents des accusés lui avaient voué une haine mortelle et ne recherchaient que l'occasion de se venger.

Au moment où il a été frappé Alerini était accompagné de son père qui a pu voir les assassins prendre la fuite.

Il a reconnu parmi eux le bandit Ferrali.

Une colonne de vingt gendarmes a été lancée à la poursuite des assassins qui, espérons-le, ne tarderont pas à tomber entre les mains de la justice.

CHRONIQUE LOCALE

Clôture de la chasse

Par arrêté de M. le préfet du Lot en date du 20 décembre 1900 et approuvé par décision ministérielle du 15 janvier 1901, la chasse sera close, dans le département du Lot, le dimanche soir 3 février 1901.

La clôture de la chasse à courre, à cor et à cris, est fixée également au même jour.

La chasse au gibier d'eau et aux oiseaux de passage reste permise jusqu'au 31 mars 1901, dans les conditions déterminées par les articles 2 et 3 de l'arrêté réglementaire du 13 juillet 1900.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

Séance du 19 janvier 1901

Présents: MM. Iscard, président, Pradines, Peyrichou et Relhié, secrétaire.

Absents: MM. Longpuech, Laparra et Cocula, excusés.

M. le préfet assiste à la séance.

La commission a statué sur les affaires suivantes:

Bouziès. — Réparation à la traverse du bourg. — Accordé 100 francs.

Francouls. — Réparation à la traverse du bourg. — Accordé 100 francs.

Pescadoires. — Réparation aux chemins ruraux. — Ajourné.

Saint-Cyprien. — Réparation au chemin rural de Laborde. — Rejeté, ce chemin étant vicinal.

Saint-Cyprien. — Réparation au chemin rural de la Roquette. — Rejeté, le chemin n'étant pas reconnu.

Felzins. — Réparation à la mairie. — Accordé 50 francs.

Saint-Céré. — Réparation à la mairie. — Accordé 100 francs.

Marmiac. — Reconstruction d'un puits. — Accordé 100 francs.

Concots. — Réparation au puits du Pouget. — Accordé 50 francs.

Anglars. — Réparation au puits communal. — Accordé 50 francs.

Cambes. — Construction d'un lavoir. — Accordé 100 francs.

Beauregard. — Réparation au lavoir. — Accordé 80 francs.

Sauzet. — Amenée des eaux à la fontaine. — Accordé 30 francs.

Nozac. — Construction d'un four communal. — Accordé 30 francs.

Theminettes. — Reconstruction du pont de Cavalie. — Accordé 30 francs.

Brengues. — Construction d'une remise. — Accordé 30 francs.

Cieurac. — Réparation au cimetière. — Accordé 50 francs.

Sénaillac. — Réparation au cimetière d'Artis. — Accordé 30 francs.

Creysses. — Réparation d'une rampe d'accès à l'église et à la mairie. — Accordé 50 francs.

Douelle. — Réparation au local destiné aux indigents de passage. — Accordé 30 francs.

Labathude. — Réparation au matériel scolaire. — Accordé 20 francs.

Prendeignes. — Réparation à l'école de filles. — Accordé 50 francs.

Concots. — Réparation à l'école de garçons. — Accordé 50 francs.

Duravel. — Aménagement du matériel scolaire. — Accordé 30 francs.

Cuzance. — Réparation à la maison d'école. — Rejeté.

Pradines. — Réparation à l'église de Labéraudie. — Accordé 50 francs.

Beaumat. — Réparation à l'église et au presbytère. — Accordé 50 francs.

Pontcirq. — Réparation à la toiture du presbytère. — Accordé 50 fr.

Enseignement des travaux manuels. Répartition du crédit voté par le conseil général. — Approuvé.

Indemnité de déplacement des instituteurs et institutrices, répartition du crédit. — Approuvé.

Sociétés de secours mutuels Répartition de la subvention de 600 fr. — Approuvé.

Programme de 1901, exclusion d'un projet. — Approuvé.

Gintrac. — Classement du chemin vicinal ordinaire numéro 3. — Approuvé.

Beaumat. — Chemin vicinal ordinaire numéro 1, avant-projet. — Approuvé, utilité publique.

Frayssinet. — Chemin vicinal ordinaire numéro 6, avant-projet. — Approuvé, utilité publique.

Saint-Denis-Martel. — Chemin vicinal ordinaire numéro 4, avant-projet. — Approuvé, utilité publique.

Douelle. — Chemin vicinal ordinaire numéro 6, avant-projet. — Approuvé, utilité publique.

Rudelle. — Chemin vicinal ordinaire numéro 5, avant-projet. — Approuvé, utilité publique.

Calvignac. — Chemin vicinal ordinaire numéro 6, avant-projet. — Approuvé, utilité publique.

Figeac. — Chemin vicinal ordinaire numéro 15, avant-projet. — Approuvé, utilité publique.

Payrignac. — Chemin vicinal ordinaire numéro 7, avant-projet. — Approuvé, utilité publique.

Capdenac. — Chemin vicinal ordinaire numéro 5, avant-projet. — Approuvé, utilité publique.

Castelnau. — Chemin rural numéro 224, reconnaissance. — Approuvé.

Saillac. — Chemin rural numéro 1, reconnaissance. — Approuvé.

Limogne. — Chemin rural, reconnaissance. — Approuvé.

Edifices départementaux. — Devis de l'architecte. — Approuvé.

Assistance médicale gratuite, vieillards infirmes. — Des pensions sont accordées à six vieillards infirmes. — Approuvé.

Vaccins. — Répartition du crédit entre les médecins vaccinateurs. — Approuvé.

Conseil de révision. — Désignation des membres du conseil général et du conseil d'arrondissement.

Assistance médicale gratuite. — Appareils orthopédiques. — Les appareils sont accordés à une malade.

La prochaine séance aura lieu le 28 février.

CAHORS

Conseil d'Etat

Notre compatriote M. Roussel, Conseiller d'Etat est nommé pour l'année 1901, membre de la commission centrale chargée d'établir les listes des candidatures à des débits de tabac de 1^{re} classe.

LE QUERCINOIS SA CROIX ET SON GRELOT

A Monsieur Francis Maratuech, Directeur du « Quercinois »

Vous me faites, Monsieur, le très grand honneur de m'adresser quelques lignes par la voie du *Quercinois*.

Carte postale, dites-vous... Carte postale illustrée... par votre talent qui m'est connu depuis longtemps.

Je professe, Monsieur, pour le talent et pour les convictions sincères une très haute estime. Et si, au cours de mes pérégrinations, je rencontre un homme comme vous — qui me charma jadis par des publications exemptes de politique — il ne m'en coûte point de lâcher mon stick et de prendre la plume.

Qu'en vieux loup de mer vous me racontiez le naufrage de la *Russie*; que vous me parliez avec feu des Croisades passées et des batailles à venir, vous m'intéressez toujours, Monsieur le Directeur.

Et tout ce qui porte votre signature exerce sur moi cette attirance de la vieille « ballade » rajeunie venant, au milieu de la fournaise contemporaine, bercer l'esprit calme du « promeneur ».

Je lis du *Magne* par devoir et par sacrifice; je lis du *Maratuech* par plaisir égoïste de dilettante.

Vous signalez à mon attention votre lettre à M. Paul Féron-Vrau de la *Croix* de Paris. Cette lettre a mon approbation sans réserves.

Je ne connais point l'honorable industriel qui en est le destinataire; mais s'il m'était permis de lui donner un conseil, je lui recommanderais de suivre, avec un soin jaloux la voie de divulgation que vous lui tracez pour son journal: le faire distribuer par les journaux radicaux et francs-maçons.

Le procédé me paraît original... et pratique.

Mais votre lettre et sa publication me paraissent surtout être destinées au bouillant abbé qui a traité de « manœuvre inqualifiable » la timide et loyale tentative faite par le *Quercinois* pour obtenir ce que vous appelez assez évangéliquement une « faveur commerciale ».

Il m'apparaît clairement, à la lecture de votre lettre, que *Magne* a vu une question de gros sous là où le *Quercinois* et M. Millebis-Albessard entrevoient presque exclusivement une œuvre désintéressée de propagande pie.

Et je comprends, dès lors, la délicieuse formule de civilité qui termine votre épître: « Je suis tout heureux quand ma confraternelle courtoisie peut aller jusqu'à la profonde estime etc... »

Magne aura-t-il compris tout ce qu'il y a de profond et de savoureusement suggestif dans cette « confraternelle courtoisie » qui, parfois ne « peut aller jusqu'à la profonde estime » ???

J'en doute. Pour ma part, j'ai admiré le morceau.

A parler franc, ces affaires de *Croix* me trouvent assez indifférent; et si je me suis permis de souligner, dans quelques articles bien inoffensifs, les petites difficultés de... boutique qu'à l'ombre de *La Croix*, soulevait un démon, c'est par pur amour de l'art, par un besoin impérieux de Vérité vraie.

Vous avez, Monsieur, l'obligeance extrême de me donner la clé des pseudonymes du *Quercinois*. Et j'apprends par vous que M. le chanoine Albessard livre sa prose aux presses de M. Plantade sous le nom harmonieux et très couleur locale de « Millebis » (20 x 100 = 2,000 = Mille-bis = Vincent Albessard).

Y suis-je ???

Je complimente M. Albessard-Millebis et j'envie les vieilles ruines qui ont le bonheur d'être décrites et chantées par lui.

Vous m'attachez un grelot, dites-vous,

qui contient le nom de M. Trick, « jovial compagnon » — parce que chanoine peut-être, ou ami de chanoine — « prompt à la réplique », unique en son genre.

Me voilà donc avec mon grelot !

Et comme tout le temps, Gustave, je frissonne, tout le temps le grelot s'agite, et le nom sonne !

Mais, est-il donc souffrant, M. Trick ? A-t-il donc la goutte à l'imaginative ?

J'étais si heureux d'interrompre mes promenades pour souligner ses notes émaillées d'esprit fin et bienveillant

Non, M. Trick était en voyage....., il assurait la bonne distribution du Quercinois dans les grandes villes.

Rendez-nous votre spirituel rédacteur, Monsieur, et vous serez béni par tous comme vous l'êtes par ce profane de.....

LE PROMENEUR

TÉLÉGRAPHIE OPTIQUE

Une indiscretion nous a permis d'avoir en mains les petits documents suivants :

20 janvier 1901.

Magne à cardinal Rampolla.

Les « Croix » du Sud-Ouest et du Centre exigent que je me batte avec Promeneur du « Journal du Lot ». Veuillez communiquer Saint-Père, l'assurer respect et obéissance filiale et solliciter autorisation aller sur le terrain en bourgeois.

Pour toutes les Croix :
GERMAIN MAGNE.

21 janvier 1901.

Rampolla à Magne. — Croix, Cahors

Saint-Père a beaucoup agréé ardeur belliqueuse et courage ; vous invite cependant à user voie hiérarchique pour éviter « Reponatur. ».

RAMPOLLA.

Conseil de préfecture

Dans sa séance d'hier, le conseil de préfecture a rejeté les deux protestations qui s'étaient élevées au sujet de l'élection des délégués mineurs de Planioles.

Elections des délégués sénatoriaux de la commune de Blars ; déféré administratif : élections annulées.

Concours

Les épreuves écrites des différents concours de l'agrégation des lycées, les épreuves écrites des examens pour l'obtention des certificats d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les lycées et collèges et du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur des classes élémentaires des lycées commenceront le 1^{er} juillet 1901 au chef-lieu de chaque Académie.

Les épreuves écrites des concours de l'agrégation et des certificats d'aptitude de l'enseignement secondaire des jeunes filles commenceront le lundi 8 juillet, au chef-lieu de chaque Académie.

Association amicale des anciens élèves du Lycée Gambetta

L'assemblée générale de l'Association amicale des Anciens élèves du lycée Gambetta aura lieu le samedi 9 février prochain, à cinq heures du soir, au parloir du lycée.

Le banquet a été fixé pour le même jour, à sept heures du soir, à l'hôtel de l'Europe.

CONCERT DE L'ORPHÉON

Parmi les nombreux artistes qui ont promis leur concours au Concert du 3 février prochain, et dont la liste a déjà été publiée, nous avons la bonne fortune de voir au premier rang M^{me} Oswald, l'excellente cantatrice du Théâtre National de l'Opéra-Comique. Profitant de quelques jours de congé que son directeur, M. Carré, accordait à sa pensionnaire, l'Orphéon a été assez heureux pour s'assurer le concours de la grande artiste qui obtient toujours tant de succès à l'Opéra-Comique, où elle est la brillante interprète de *Philémon et Baucis*, *Carmen*, *Mireille*, *Lakmé*, *la Bohème*, etc. M^{me} Oswald possède du reste une des plus belles voix légères de soprano qu'il soit possible d'entendre et chez elle le talent, la méthode et le savoir sont à la hauteur de l'organe ; sa grande qualité, c'est le charme.

Les débuts de M^{me} Oswald, qui eurent lieu le 31 mai 1896, firent bien présager les grands succès que cette artiste devait

obtenir sur cette grande scène, et il nous est agréable de rappeler ici l'appréciation portée par un critique musical éminent, M. Stoullig, sur ces débuts :

« M^{me} Oswald faisait hier soir ses premiers débuts. Elève de l'excellent professeur Warot, la jeune artiste a fait preuve de très sérieuses qualités théâtrales. Sa voix est jolie, d'une émission facile, d'une sonorité exquise. Elle dit très juste et joue avec beaucoup d'intelligence. Le duo du premier acte avec don José lui avait déjà valu de sincères bravos. Au 3^e acte elle a détaillé avec simplicité et infiniment de goût et de tendresse l'air de Micaëla. A ce moment toute la salle l'a chaleureusement applaudie et c'était justice. »

Ajoutons que M^{me} Oswald est une fort jolie personne.

Prochainement nous donnerons quelques renseignements sur les excellents artistes que nous irons applaudir.

Mutualité Scolaire

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Miquel, maire d'Espère, vient de se faire inscrire comme membre honoraire de la Mutualité Scolaire.

Au nom de tous les jeunes mutualistes de nos écoles laïques, nous lui adressons nos plus vifs remerciements.

Patronage de Jeunes Filles

Dimanche prochain, 27 janvier à 5 heures du soir, M. Roubaud, artiste peintre, officier d'Académie, professeur de dessin au lycée Gambetta fera au Patronage de Jeunes Filles ouvert à l'École Normale d'Institutrices, une Causerie sur le « Costume féminin au XVI^e et au XVII^e siècles ». Cette Causerie fait suite à celles qui ont déjà été faites sur l'histoire du Costume féminin dans les temps anciens et au moyen âge.

Probité

Mlle Molinié, buraliste rue de la Mairie, a déclaré au commissaire de police qu'un inconnu a oublié chez elle, samedi dernier un panier contenant provisions et divers objets.

Elle tient ces objets à la disposition de la personne qui les a perdus.

Accident ou suicide ?

Ce matin, sous le tunnel de Puy-l'Évêque après le passage du train 792, on a trouvé sur la voie le corps écrasé d'une femme.

On n'a pu encore à cette heure, établir l'identité du cadavre.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DU 24 JANVIER 1901

Allegro Militaire,	Bosc.
Si j'étais Roi, ouverture.	Adam.
La Nuit, valse.	Métra.
La Fille du Tambour-Major, F ^o .	Offenbach.
Marche d'Auvergne,	Ganne.

De 3 à 4 heures (Allées Fénélon.)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 19 au 22 janvier 1901

Naissance

Reine, Marguerite, à la maternité.
Publications de mariages
Couailhac, Joseph-Guillaume, négociant et Nastorg Elia s. p.
Deshorties, Elzéar-Paul-Raoul, juge d'instruction et Sourdirille Marie-Anne-Joséphine-Emilie-Yvonne s. p.
Buffant, Jules facteur des Postes et Coudere, Clara-Juliette-Constance robeuse.
Dablanc, Barthélemy-Joseph, peintre et Milhau Apoline s. p.
Roques, Eugène, cultivateur et Alazard Anaïs s. p.
Ausset, Jean-Gervais, soldat au 53^e de ligne et Pons Marie s. p.

Décès

Laborie, Olympe Marguerite 3 ans à Cabazat.
Marty, Joséphine-Penne, épouse Bergougnot 66 ans, rue Soubirous, 4.

Arrondissement de Cahors

CASTELNAU. — Incendie. — Lundi, vers deux heures du matin, un violent incendie s'est déclaré dans la maison des héritiers Ginibre, sise dans la petite rue Cambourel et habitée provisoirement par un vieillard infirme qu'on a eu heureusement le temps de sauver.

Le feu était si intense, qu'en moins d'une heure, tout a été consumé.

Grâce à l'activité toujours dévouée des ouvriers, grâce au concours empressés des habitants, parmi lesquels citons : MM. Québre charpentier, Gilles forgeron, Québre Edmond garçon boulanger, et aussi au sieur Alaux Laurent, couvreur du château en construction à Féral, caporal des sapeurs-pompiers de Cahors, dont l'énergie soutenue et l'habile manœuvre a été du plus grand secours, grâce à la pompe à incendie, à la bouche d'eau placée à quelques mètres du lieu du sinistre, le feu a été rapidement circonscrit, les maisons et les granges voisines préservées.

Les pertes sont évaluées à 5,000 fr. et couvertes par une assurance.

Voilà pourtant la 2^e fois depuis deux mois, que l'établissement du château d'eau, installé par les soins d'une municipalité républicaine, toujours soucieuse des intérêts de ses administrés, a préservé la ville d'un grand sinistre.

Et dire, qu'il y a des gens qui, malgré l'évidence des faits, critiquent et blâment le service de distribution d'eau en ville. Il est vrai que ce sont les réactionnaires ; et d'eux, nous n'en avons cure.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Transfèrement. — Jean Du-long, âgé de vingt-quatre ans, ce récidiviste dangereux auteur de l'incident qui s'est produit à l'audience correctionnelle du 6 janvier, et que nous avons relaté, a été transféré à Agen, ayant relevé appel du jugement du tribunal correctionnel de Figeac.

— Tribunal Correctionnel. — Audience du 19 janvier :

Deux petites affaires seulement sont appelées : Firmin Carbonnel, âgé de 23 ans, journalier à Assier, est condamné à 30 fr. d'amende (loi Bérenger) pour grivèlerie.

Catherine Bélière, épouse Tailhade, 60 ans, ménagère à Figeac, 16 fr. d'amende (loi Bérenger) pour outrages par paroles envers le garde-champêtre Cipièrre dans l'exercice de ses fonctions.

— Remonte. — Le comité du dépôt de remonte d'Aurillac a procédé samedi, devant la gare, aux achats de chevaux de selle de quatre à huit ans. Un grand nombre de bêtes avaient été présentées.

Le comité en a acheté dix-huit dans les prix variant de 850 à 2.000

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Matinée artistique. — Samedi dernier, à 4 heures du soir a eu lieu à l'hôtel de ville de Gourdon, grâce à l'initiative et à la générosité de la Municipalité, une matinée artistique donnée par M. Prad, de l'Odéon avec le concours de la gracieuse M^{lle} Claire Ethel du Gymnase, aux élèves des écoles laïques de garçons et de filles.

M. Villadieu, Inspecteur primaire assistait à la séance où avait également pris part tout le personnel enseignant de nos deux écoles.

Le distingué M. Prad a divisé son sujet en deux parties, bien distinctes. Dans la première, il s'est proposé d'instruire. Il s'est surtout attaché à indiquer par quelles séries d'exercices vocaux il fallait passer pour arriver à corriger la mauvaise prononciation de la langue française, propre à notre région méridionale. Il a fait avec beaucoup de talent un véritable cours de lecture expressive qui ne pouvait qu'être très profitable à tous.

Dans la deuxième partie, il a mis en pratique ses préceptes, sur des exemples bien choisis, et à fort récréé l'auditoire en nous débitant avec beaucoup d'art et d'accent quelques bien jolis morceaux, entre autres : *Le loup et le chien* (La Fontaine), *Midi* (Lecote de Lisle), *Le Songe de Mme Thalie* (Héros), *Barbasson*, etc.

M^{lle} Ethel n'a pas été moins intéressante avec le conte si plein d'esprit et de bonne humeur de Daudet : *Le Sous-Préfet aux champs* et les *Papillons* (de Rostand), le tout rendu très délicatement avec beaucoup d'expression de finesse et une grâce exquise.

La soirée s'est enfin terminée par une desopilante scène tirée du *Démocrate* de Regnard et arrangée par Coquelin :

Strabon et Cléanthis

Nous félicitons la Municipalité de la séance aussi instructive qu'intéressante qu'elle a procuré à nos enfants et d'avoir reconnu que

le pain de l'esprit est aussi nécessaire que l'autre.

(EIL DE LYNX)

Chez nos voisins

ALLANCHE (Cantal). — Mort dans les Neiges. — Mardi dernier, M. Jean Pichot, propriétaire à Pradiers, revenait d'Allanche et passait par Roumaniargues. Il neigeait, et le vent faisait rage dans la montagne.

Malgré les cordiales invitations qui lui furent adressées dans le village, le voyageur crut pouvoir affronter le danger et continuer sa route.

Que se passa-t-il depuis le mardi soir jusqu'au jeudi ? C'est un secret. Toujours est-il que dans la matinée de jeudi toute la famille se mit à la recherche de l'absent. Malgré toutes les démarches et les fouilles, lundi seulement, grâce à la fonte des neiges, on a pu découvrir le cadavre de l'infortuné voyageur.

Il était seulement à quelque distance de chez lui, couché près d'un arbre, près duquel probablement il avait cherché un asile bien éphémère contre la tempête et la rafale de neige.

NAVES (Corrèze). — Mort de froid.

On a trouvé dans un bois, le cadavre d'un cultivateur de Naves, nommé Cueille, âgé de 81 ans.

Cueille était allé voir, la veille un de ses fils qui habite Bar. Le froid l'a saisi et il sera mort d'une congestion près du chemin qu'il suivait pour regagner son domicile.

MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne). — Tentative de suicide d'un sergent-major.

Samedi, à neuf heures et demie, le sergent-major de la 9^e compagnie du 11^e de ligne, nommé Achille-Alfred Auvigné, était appelé chez le capitaine-trésorier et était mis en demeure de rembourser un trop perçu d'environ 80 fr.

En sortant de chez l'officier comptable, le sergent-major rentra dans sa chambre, prit son revolver d'ordonnance, le chargea, et, l'ayant appuyé sous le menton pressa la détente. La balle traversa la bouche en perforant la langue et sortit au-dessus du nez.

On accourut au bruit de la détonation, et le désespéré fut transporté tout de suite à l'hospice où M. le médecin-major Petit lui donna les premiers soins.

L'état du sous-officier est très grave.

BULLETIN FINANCIER

Le marché s'est montré hésitant, après un début plutôt faible, on a repris en clôture sans cependant dépasser le niveau pratiqué samedi dernier.

Les affaires sont peu actives, on ne s'est entretenu que de l'état de la Reine d'Angleterre bien que cet événement ne paraisse pas devoir influencer sensiblement la tenue des cours.

Le 3 0/0 se retrouve à 101,92 après 101,82 au début, le 3 1/2 0/0 à 103,62 n'a pas varié, l'amortissable cote 100,25.

La Banque de France a baissé de 20 fr. à 3820.

Le Comptoir National d'Escompte sans changement cote 593 ; le Crédit Foncier est à 650 ; le Crédit Lyonnais à 1115 et la Société Générale à 615.

Les Chemins français sont en baisse.

Le Lyon à 1788 et le Nord à 2300 fr.

Le Suez a baissé de 19 fr. à 3591.

Nous retrouvons l'Extérieure à 71,75 sans changement ; l'Italien cote 94,12 ; le Portugais, 23,77 ; le Russe 3 0/0 1891 s'inscrit à 85,55 ; le Turc D. très ferme se négocie à 23,80 ; la Banque Ottomane à 540.

MAISONS A VENDRE

DONT UNE NEUVE

AVEC COUR ET BEAU JARDIN A LA SUITE

SPLENDIDE VUE SUR LE LOT

EN FACE CABESSUT ET SES ALENTOURS

S'adresser, pour visite, rue Labarre n° 43, 45 et 47.

L'Aliment complet à base de Légumine ou caséine végétale contenant des éléments nutritifs intensifs, constitue pour les enfants au moment du sevrage, et pour les y préparer, pour les vieillards, les albuminuriques, les malades, les tuberculeux, etc., l'Aliment complet idéal. — Gros, Imp. Leblanc, Paris XV^e. Echantillon gratuit sur demande.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XV

CIGARETTE BIENFAITRICE

Il chargeait ordinairement Rake de les vendre et il en affectait le produit à toutes sortes de besoins, les siens exceptés.

Il resta indécis un moment, les yeux pleins de regret ; il n'avait pas un sou dans sa poche et il avait absolument besoin d'argent pour un camarade mourant d'une blessure à la poitrine... un noble garçon, un artiste français qui, dans une malheureuse heure de désespoir, s'était enrôlé et qui avait été blessé pendant une escarmouche de nuit.

— Vous ne voudriez pas les acheter vous ?.. demanda-t-il enfin, la rougeur au front.

Il n'aurait pas hasardé cette question pour sauver sa propre vie, mais Léon Ramon n'avait pas espoir d'obtenir un fruit ou un morceau de glace pour rafraîchir ses lèvres desséchées et adoucir ses derniers moments d'agonie, si Bertie ne pouvait se procurer un peu d'argent pour acheter ces petits luxes qui sont trop splendides pour être fournis à un mourant qui connaît assez peu son devoir envers

son pays pour oser mourir dans son lit.

— Moi ! — s'écria le marchand, en riant. — Demandez-moi donc aussi de vous donner toutes mes marchandises ! Ces colifichets seront encore là dans un an.

Cecil sortit de la boutique sans ajouter un mot ; ses pensées étaient à son camarade et l'insolence de cet homme ne le touchait guère.

— Comment vais-je lui procurer de la glace ? — se demanda-t-il. — Mon Dieu ! si j'avais seulement un de ces morceaux que nous mettions dans nos verres de champagne !

Comme il sortait du taudis, une nymphe militaire, toute vêtue de bleu et de rouge, comme la clochette du fuchsia à laquelle elle ressemblait, les yeux noirs, brillants de colère, s'élança dans l'obscurité vers le marchand et avant qu'il l'eût reconnue, elle enleva ce petit corps ridé comme un volant, le secoua de manière à le faire trembler comme une feuille de novembre, le lança en l'air, le rattrapa comme un cerceau au jeu des Grâces, et le posa à terre, meurtri, hors d'haleine, terrifié.

— Ah ! vieux grigou ! — s'écria Cigarette, car c'était elle : et elle continua par une bordée d'argot absolument intraduisible.

— C'est comme cela que tu traites tes supérieurs, toi ?... Vieil avare, vieux monstre, vieux crocodile, vieux serpent ! Harpagon était un ange auprès de toi !

Elle connaissait Harpagon, quelques-uns de ses Roumis ayant récité devant elle des morceaux de Molière.

— Il avait besoin d'argent, et tu l'as refusé ? Ah !... fils de Satan, vas ! Tu vis de la

misère des autres ! Cours après lui, tout de suite, et donne lui, ceci, et ceci, et encore ceci, et dis-lui que ce n'était qu'une plaisanterie, que ses sculptures valent la rançon d'un scheik. Attends ! il ne faut pas lui donner trop, car il comprendrait que cela ne vient pas de toi... Vipère ! cours vite, et ne souffle pas un mot de moi... Un mot tout bas seulement, et mes spahis te couperont la gorge d'une oreille à l'autre. Hors d'ici ! où tu vas recevoir une balle pour donner de l'activité à tes jambes ; les avares dansent bien quand ce sont les pistolets qui jouent le menuet !

Et l'Enfant du Drapeau, qui secouait son coupable à chaque épithète, tira de sa poche un sac d'or et d'argent, qu'elle venait de gagner au jeu, le fourra dans les mains du marchand, le jeta hors de chez lui, et tira de sa ceinture un joli petit pistolet dont elle fit sonner le chien.

Cours, si tu tiens à ta vie ! et fais juste ce que je t'ai ordonné, ou je te loge une balle dans la cervelle aussi vrai que j'ai nom Cigarette.

Ce vieux juif s'enfuit aussi vite que ses membres le lui permettaient, en serrant les pièces d'argent dans ces mains crochues.

Il était en proie à une angoisse mortelle ; il n'eut pas un instant la pensée de lui résister ou de lui désobéir ; il connaissait Cigarette de réputation ; qui ne la connaissait, d'ailleurs ? il savait qu'elle aurait fait feu sur un homme avec autant d'indifférence que sur un chat, avec plus d'indifférence même vraiment, car elle protégeait les chats et ne protégeait

pas les pékins ; et il savait qu'à son cri de raillement tous les sabres de la ville seraient tirés sans réflexion et passés au travers du corps de quiconque l'aurait offensée, car Cigarette était à sa façon, généralissime de tous les régiments de l'armée d'Afrique.

Le marchand courut avec toute la vitesse de la terreur, et rattrapa Cecil qui se dirigeait lentement vers la caserne.

— Est-ce sérieux ? — lui demanda-t-il surpris de recevoir une aussi forte somme, pendant que le petit juif lui faisait, haletant, force excuses, supplications, et protestations d'avoir voulu seulement plaisanter et l'assurerait de son ardent désir d'acheter les sculptures au prix qu'il voudrait, car il connaissait un grand collectionneur de Paris, auquel il les enverrait.

— Sérieux ?... certainement je suis sérieux, brigadier ! — dit d'un air suppliant le marchand de curiosités, en tournant la tête avec angoisse pour voir si le pistolet de la vivandière était derrière lui. — Ces objets vont me rapporter beaucoup où je vais les envoyer, quoique vous ne m'avez donné que des bagatelles, mais Paris lui-même est-il autre chose qu'une bagatelle ? Ce sont tous des enfants lâbas... ils aiment ces joujoux. Prenez cet argent... je vous en prie, prenez cet argent.

Cecil le regarda un moment ; il vit que le drôle était sérieux et ne s'arrêta pas à son repentir et à son émotion, car les simples citoyens avaient tous peur de traiter légèrement ou de contrarier un soldat.

(A suivre.)

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

V

LE MYSTÉRIEUX COMPAGNON

Voici un traître, pensait Marcel, qui ne me paraît pas près de toucher le prix de sa trahison. Mais ces gens parlent par énigmes et je serais curieux de savoir quelle mission avait accepté l'un et de quelle récompense devait le payer l'autre.

Il était peu probable que Marcel satisfît sa curiosité, du moins ce jour-là, car l'Albanais et Artaki s'éloignaient.

Soudain ce dernier bondit à la gorge de Bakolas qui trébucha en arrière et tenta de prendre une arme à sa ceinture. Mais la douleur lui fit presque aussitôt porter les mains à son cou et il essaya de dénouer les doigts qui l'étrouffaient.

Il ne put y parvenir et tomba comme une masse. Artaki se releva, mais, à la grande surprise de Marcel, il s'agenouilla près du cadavre et sembla s'efforcer de le ranimer.

N'y parvenant pas, il courut à la rivière, y plongea son fez, qu'il en tira plein d'eau et courut à l'Albanais, dont il temponna les tem-

pes et le visage et à qui il tâcha de faire avaler quelques gorgées de liquide.

Enfin ses efforts aboutirent. La strangulation n'avait pas été complète et Bakolas remua.

Après les premières aspirations d'air frais, il se releva, les yeux plus striés de sang qu'à l'ordinaire, la face violette.

Son premier mouvement avait été de saisir un des pistolets passés à sa ceinture ; il se ravisa tout aussitôt et parla longuement à Artaki, qui l'écouta tête basse, épaules voûtées.

Le chef toxide s'éloigna. D'un geste il avait défendu à Artaki de le suivre et celui-ci resta immobile, les yeux à terre, les bras croisés sur sa poitrine.

Marcel n'avait pas eu le temps d'intervenir avant que Gogos vacillât, étranglé. La singulière attitude d'Artaki, tout aussitôt après, l'avait dispensé de se montrer.

Il retourna près de ses amis qui s'étaient endormis.

— Ma foi, pensa-t-il, je pourrais bien faire comme eux et goûter quelques heures de sommeil, avant de regagner Comboti, car si je ne regrette pas cette nuit passée loin du camp, il est certain que les satisfactions que je lui dois ne sont pas de celles que j'attendais.

Il s'étendit à côté de Wilhelm et ne tarda pas à fermer les yeux, malgré les fantaisies nasales de sir Arthur, qui commençait à ronfler ; la rosée peut-être l'enrhumait.

Le soleil était déjà haut sur l'horizon, quand de grands éclats de rire éveillèrent Marcel, qu'un chatouillement taquinait depuis plusieurs minutes. C'était le brave Wilhelm qui

avait arraché des feuillages et des fleurs de lauriers, pour en tresser une couronne, qui retombait avec ses fleurs sur le nez du dormeur, ainsi qu'autrefois les roses de festins antiques sur les lèvres de certains philosophes que les excès de table et de boissons n'effrayaient pas.

Comme pour chasser une mouche importune, le jeune Français s'était instinctivement es-crimé contre les menus branchages enfeuillés, plissant la face, dérangeant la couronne, que des mains pressées remettaient aussitôt en place.

— Des lauriers, déjà ! s'écria gaiement Marcel, j'en accepte l'augure et puissions-nous en cueillir beaucoup.

— All right ! fit sir Arthur.

— Ya ! reparti Wilhelm. Nous en cueillerons beaucoup, mais c'être pas en torman. Les lauriers c'être pas comme la vordune !

— Vous avez raison, ami Wilhelm, et notre absence de Comboti s'est prolongée outre mesure, car je me trompe fort ou nos compagnons doivent s'approprier à boucler leurs sacs.

— Per Bacco ! tant mieux. Andiamo !

Les quatre amis roulèrent leurs couvertures et se mirent en route.

Sir Arthur s'arrêtait fréquemment et avait toute la mine d'un homme qui a un point de côté.

— Et pien, sir Arthur. Qu'est-ce que fus afez ? demanda Wilhelm avec intérêt.

— Aoh ! J'avais... j'avais... Att... chioum ! C'était un formidable éternuement qui achevait la réponse de l'Anglais.

— Fus édes enrhumé !

Yes ! Ce été le rosée, le stioupe rosée. Je aurais pas dû coucher sous le laurier, le rosée toujours il m'enrhume. Att... chioum !

— Dieu vous bénisse ! dit Marcel.

— Thank you !

Quand les philhellènes rejoignirent leur campement, ils trouvèrent, suivant les prévisions de Marcel, leurs compagnons occupés à leurs préparatifs de départ.

— Où va-t-on ? s'enquérèrent Marcel.

— Nous allons tourner la ville pour intercepter ses communications avec le nord.

— Par quelles troupes seront nous appuyés ?

— Les Albanais occupent les positions entre Peta, que nous avons pour objectif, et Comboti, où restera le quartier général.

— Ah !

— Cela n'a pas l'air de vous être agréable, camarade !

— Eh bien, non ! je n'ai pas à discuter les décisions de nos chefs, mais j'aurais préféré ne pas sentir entre nous et nos amis grecs ces suppôts de Mahomet, en qui je n'ai aucune confiance.

— Allons donc ! Ce sont les pires ennemis des Turcs !

— Jusqu'au jour où les Turcs achèteront leur concours, si ce n'est déjà fait !

— Vous avez des papillons noirs, ce matin !

— C'est vrai, mais je me sens mal à l'aise en songeant aux conséquences d'une défection de ces versatiles alliés, en de telles conditions.

(A suivre.)

Baro-Thermomètre.

Température minima du jour: 1,5
 Id. maxima de la veille: 10,
 Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres: 0.

ON DEMANDE
 UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART
J. VALDIGUIÉ
 5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE
 QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET
 DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
 Nouvelle installation du matériel
 suivant les grands progrès du jour
 CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS
 PAR TOUS PROCÉDÉS

PRIME MUSICALE
 Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on

désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, pianos et violon, piano et violoncelle

Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.

Calendrier antialcoolique à effeuiller

C'est là un véritable instrument de propagande qui, comme l'almanach, peut rendre de grands services, en appelant chaque jour l'attention des familles sur le grave problème qui nous préoccupe et en leur fournissant des avis, des conseils utiles. Affiché dans une classe d'école, il peut d'autre part fournir au maître matière à dissertations, à causeries, à devoirs.

Ce calendrier est dû à l'initiative de Madame Legrain, présidente de l'Union des femmes pour la Tempérance.

En vente au bureau du Journal du Lot et chez M. Delsaud, libraire, rue de la Mairie, à Cahors.

**LE JOURNAL DU LOT
 EST EN VENTE
 à Cahors**

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— M^{me} LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mlle MOLINIE, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux 16, rue Nationale.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE

Société de Secours Mutuels en cas de Décès, en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat, en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées.

Pour renseignements, s'adresser au Siège Social, Allées 3. Fénelon à Cahors (Lot)